

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 10 novembre 2021 à 10:00 (heure d'Europe centrale)

[Cliquez ici](#) pour télécharger le rapport

Nouveau rapport | Retard dans les objectifs de déminage et nombre élevé de victimes définissent une année fortement perturbée par la pandémie

Genève, le 10 novembre 2021 -- Publié aujourd'hui, le rapport 2021 de l'Observatoire des Mines ([Landmine Monitor 2021](#)) constate que les objectifs de déminage restent en retard dans la plupart des États parties contaminés, tandis qu'un nombre exceptionnellement élevé de victimes des mines terrestres et de restes explosifs de guerre (REG) a été enregistré en 2020. L'utilisation nouvelle de mines antipersonnel, notamment de type improvisé, a été limitée dans quelques pays et principalement par des groupes armés non-étatiques. Le rapport montre également comment la pandémie a perturbé les efforts d'action contre les mines avec la suspension temporaire des opérations de déminage et des séances d'éducation aux risques en personne. La COVID-19 a aussi créé de nouveaux défis en matière d'accessibilité et de l'offre d'assistance aux victimes. Le rapport est publié avant la dix-neuvième réunion des États parties au Traité d'interdiction des mines, du 15 au 19 novembre, organisée par les Pays-Bas.

« Le nombre toujours élevé de victimes et la lenteur des efforts de déminage mettent en évidence les défis sérieux et persistants dans la mise en œuvre du traité, » a déclaré Marion Loddó, responsable éditorial de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions. « Pour parvenir à un monde exempt de mines, les États doivent redoubler d'efforts pour une rapide mise en œuvre de leurs obligations et une répartition plus efficace des ressources à destination de tous les États et territoires contaminés. »

L'année 2020 a enregistré un nombre élevé de victimes de mines et de restes explosifs de guerre, principalement du fait de l'augmentation des conflits armés et de la contamination par des mines de nature improvisées observées depuis 2015. Au moins 7 073 personnes ont été tuées ou blessées dans 54 pays et autres territoires. Les mines, notamment de type improvisé, ont causé la majorité de toutes les victimes (4 352, 62%). Le total pour 2020 représente une augmentation de plus de 20% par rapport au nombre de victimes enregistrées en 2019 (5 853) et plus du double du total annuel le plus bas jamais enregistré (3 456 en 2013). La Syrie, non-signataire, a enregistré le plus de victimes en 2020, suivie par l'Afghanistan, État partie.

Le Traité d'interdiction des mines, qui fait partie du droit international depuis 1999 et compte aujourd'hui 164 États parties, interdit l'utilisation de mines terrestres qui explosent par contact humain, également connues sous le nom de mines antipersonnel activées par les victimes. Les engins explosifs improvisés (EEI) qui peuvent être activés par la présence, la proximité, ou le contact d'une personne – également appelés mines antipersonnel improvisées – sont interdits par le traité et sont abordés par les États parties par le biais d'actions spécifiques.

« Davantage de personnes ont été tuées et blessées par les mines terrestres en raison de conflits en cours dans quelques pays, tandis que les besoins des victimes ne sont pas satisfaits de façon globale, » selon Loren Persi auteur pour la section sur l'impact du rapport de l'Observatoire des mines 2021. « Les progrès

en matière d'assistance ont freiné dans de nombreux pays, et les restrictions liées à la pandémie signifient qu'un soutien accru doit être apporté au travers de soins, de services de réhabilitation, et de moyens de subsistance adéquats. »

Selon le rapport 2021 de l'Observatoire des Mines, les civils restent les principales victimes de ces armes non discriminantes. En 2020, les civils représentaient 80% des victimes dont le statut a été enregistré (4 437). Au moins la moitié de toutes les victimes civiles étaient des enfants.

Les résultats de déminage sont considérés dans le contexte de l'objectif ambitieux d'un monde exempt de mines d'ici 2025, tel que fixé par les États parties lors de la Conférence d'examen de Maputo de 2014. Depuis 1999, plus de 30 pays ont déclaré avoir complété le déminage de toutes les zones minées sur leur territoire, plus récemment le Chili et le Royaume-Uni. Selon le rapport, au moins 60 pays et autres régions sont contaminés par des mines antipersonnel, dont 33 membres du traité.

Plusieurs États parties ont rapporté que la pandémie a posé des défis pour les opérations de déminage en 2020. Néanmoins, ils ont fait preuve de persévérance et d'adaptation pour garantir la poursuite de l'action contre les mines dans la mesure du possible. Les États parties ont déclaré le déminage de près de 146 km² de terres, avec plus de 135 000 mines antipersonnel détruites. Cela représente une baisse de 6 % par rapport aux 156 km² rapportés déminés et une augmentation de 10 % par rapport aux 122 270 mines détruites en 2019.

« Il est probable que de nombreux États parties ne parviennent pas à atteindre l'objectif ambitieux d'achever leur déminage d'ici fin 2025. Actuellement, seulement huit États parties semblent être en mesure de respecter leurs délais de dépollution, » a déclaré Ruth Bottomley, auteure pour la section sur l'impact du rapport de l'Observatoire des mines 2021. « Les restrictions liées à la COVID-19 ont contribué à une certaine incertitude quant au respect des délais de déminage, mais certains États progressaient déjà lentement avant la pandémie. »

Un seul État—le Myanmar, non-signataire— a utilisé des mines antipersonnel au cours de la période documentée par le rapport de la mi-2020 à octobre 2021. Pendant cette même période, des groupes armés non-étatiques ont utilisé des mines antipersonnel dans au moins six pays : l'Afghanistan, la Colombie, l'Inde, le Myanmar, le Nigéria, et le Pakistan. D'autres cas d'allégations d'utilisation en 2020 n'ont pas pu être confirmées par l'Observatoire des mines.

« L'utilisation nouvelle de mines antipersonnel par les États reste relativement rare, et a été rapporté pour seulement un pays non membre du traité cette année, » selon Mark Hiznay, auteur de la section sur les politiques d'interdiction du rapport 2021 de l'Observatoire des mines. « Cependant l'utilisation continue de mines par des groupes armés non-étatiques est particulièrement préoccupante et davantage d'efforts sont nécessaires pour empêcher quiconque d'utiliser ces armes, » a-t-il ajouté.

Pourtant, malgré des défis nouveaux et récurrents, certains progrès ont été accomplis pour mettre fin aux souffrances causées par les mines antipersonnel grâce au traité d'interdiction.

La destruction des stocks de mines antipersonnel continue d'être l'un des grands succès du traité. À ce jour, 94 États parties ont détruit plus de 55 millions de mines antipersonnel stockées, dont plus de 106 500 détruites en 2020. Ces mines ne feront jamais de nouvelles victimes et ne nécessiteront aucun déminage. Le Sri Lanka est le dernier État à avoir achevé la destruction de ses stocks en 2021.

Face aux restrictions liées à la pandémie, l'éducation aux risques a été un exemple clair de la grande capacité d'adaptation de la communauté de l'action contre les mines. Les opérateurs ont mis en œuvre et étendu des méthodes numériques et en ligne pour continuer de dispenser une éducation aux risques et sauver des vies.

Les réseaux locaux de bénévoles communautaires ont également diffusé des messages de sécurité lorsque les équipes d'éducation aux risques n'étaient pas en mesure de le faire.

Enfin, le rapport documente le profond esprit de coopération construit au cours des années, comme en témoignent les 5,2 milliards de dollars américains fournis par les donateurs internationaux depuis 2010, dont 10 % en 2020 avec 33 donateurs contribuant 565,2 millions de dollars à l'appui de l'action contre les mines dans 44 États contaminés et autres territoires – un niveau de soutien similaire à celui de 2019.

Fin.

Informations Supplémentaires

À propos de l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions (*Landmine and Cluster Munition Monitor*)

L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'initiative de la société civile en charge de la recherche pour la Campagne internationale pour interdire les mines et de la Coalition sur les armes à sous-munitions (ICBL-CMC). L'ICBL a reçu le prix Nobel de la paix en 1997 pour ses efforts pour éliminer les mines terrestres.

Le rapport 2021 de l'Observatoire des mines (*Landmine Monitor 2021*) est publié par l'ICBL-CMC en amont de la dix-neuvième Assemblée des États Parties qui se tiendra du 15 au 19 novembre (format hybride). La 23^{ème} édition annuelle contient un aperçu global des efforts visant à universaliser et à mettre pleinement en œuvre le Traité d'interdiction des mines, notamment en ce qui concerne le déminage des zones contaminées par les mines, l'éducation aux risques des communautés touchées, et l'assistance aux victimes de ces armes. Plus généralement, le rapport évalue la réponse de la communauté internationale face au problème global des mines terrestres, en se concentrant sur l'année civile 2020 avec des informations incluses jusqu'en octobre 2021 dans la mesure du possible.

www.the-monitor.org | twitter.com/MineMonitor

À propos du Traité d'interdiction des mines (1997)

La Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, communément appelée Traité d'interdiction des mines, a été adoptée le 18 septembre 1997 et est entrée en vigueur le 1er mars 1999.

Le traité interdit l'utilisation, le stockage, la production, et le transfert de mines antipersonnel. C'est l'instrument international le plus complet pour l'éradication des mines terrestres, couvrant l'utilisation, la production et le commerce des mines, l'assistance aux victimes, le déminage et la destruction des stocks. Il y a actuellement 164 États parties au traité et un signataire—les Îles Marshall—qui ne l'a pas encore ratifié.

www.apminebanconvention.org

Contacts

- **Jared BLOCH**
Genève (heure d'Europe centrale)
ICBL-CMC
Responsable communication et réseau
Portable/WhatsApp +41 (0)78 683 44 07
media@icblcmc.org
- **Marion LODDO (elle)**
Genève (heure d'Europe centrale)
Landmine and Cluster Munition Monitor
Responsable éditoriale
Portable/WhatsApp +41 (0)78 677 40 40
monitor2@icblcmc.org